

Gilles Corminboeuf

Université de Fribourg & Fonds national suisse de la recherche scientifique
(projet FNS n° 100012-146773)

Frédéric Gachet

Université de Fribourg (Suisse)

« *Moi, me moquer !* » Une construction infinitive à valeur exclamative

1. INTRODUCTION

Nous nous proposons ¹ d'étudier la construction à valeur exclamative soulignée dans l'extrait (1) :

- (1) GEORGE DANDIN. – Au travers de toutes vos grimaces, j'ai vu la vérité de ce que l'on m'a dit, et le peu de respect que vous avez pour le nœud qui nous joint. Mon Dieu ! laissez là votre révérence, ce n'est pas de ces sortes de respect dont je vous parle, et vous n'avez que faire de vous moquer.
ANGÉLIQUE. – **Moi, me moquer !** En aucune façon.
(Molière, *George Dandin*, 1669)

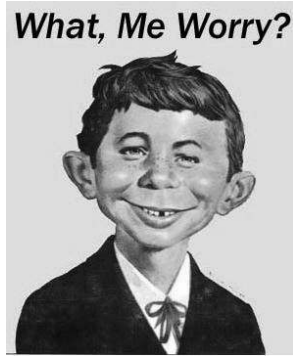
La construction est formée d'un pronom tonique, juxtaposé à une forme verbale à l'infinitif (avec ou sans expansion), et d'une marque modale (dans (1), le point d'exclamation). Elle est facultativement suivie d'un segment à valeur de dénégation (*En aucune façon*, dans (1)).

Cette construction est très bien attestée dans le théâtre des XVII^e et XVIII^e siècles. Une grande partie des exemples que nous présentons ressortissent donc à ce genre textuel. Nous avons cependant pris le parti d'exploiter l'ensemble de notre corpus plutôt que de le restreindre à un genre textuel ou à une strate chronologique. Ce corpus, issu en majorité de la base *Frantext*, compte près de 200 exemples mettant en jeu l'infinitif, comme l'extrait (1), et environ 130 exemples de structures apparentées (v. *infra*, § 2.1-2.2). Les occurrences qui

1. Cette étude a bénéficié d'une relecture de Dominique Willems, que nous remercions. Nous avons essayé de tenir compte dans la mesure du possible de ses remarques, dont certaines ouvraient à une discussion de la notion de *construction* plus large que celle qui peut être développée dans les limites de cet article.

ne proviennent pas de *Frantext* sont tirées d'œuvres littéraires « tout-venant », du web, de la presse écrite et – marginalement – de l'oral.

La construction – ou du moins une version proche – existait en latin (Martin, 1987 : 101) et existe dans de nombreuses autres langues (v. Etxepare & Grohmann 2007). Les exclamatives de ce type ont été étudiées notamment par A. Akmajian (1984) sous le nom de « *Mad Magazine* sentences », en référence à cette image emblématique du magazine *Mad* :



A. Akmajian montre en particulier que la structure est employée pour exprimer une surprise incrédule, que le fait dénoté est un événement hypothétique (« *irrealis interpretation* ») et qu'il s'agit d'un énoncé réactif. C. Fillmore, P. Kay et M. O'Connor (1988) parlent de « *formal idiom* ² » pour ce tour qu'ils nomment « *Incredulity Response Construction* ». Dans une étude détaillée inscrite dans le cadre des Grammaires de Constructions, K. Lambrecht (1990) réévalue la position d'A. Akmajian en soulignant, à raison, que la structure réagit non pas à une situation mais à l'expression linguistique d'une situation. Son hypothèse constructionnelle est que « *the idiosyncratic syntactic pattern is directly paired with a specific discourse function* » (*op. cit.* : 220) ³.

Dans un premier temps, nous montrerons que la construction consiste en un schème formel qui peut s'actualiser de différentes manières (§ 2.1 et 2.2). Nous verrons également que l'environnement de la construction (§ 2.3) présente souvent des éléments redondants sur deux de ses propriétés : la valeur exclamative et l'orientation négative (§ 3). Dans un second temps seront étudiées les propriétés grâce auxquelles la structure formelle produit une signification constante : nous nous pencherons sur sa nature réactive (§ 3.1), sur le fait qu'elle exhibe l'incompatibilité de ses deux membres (§ 3.2) et nous concluons en mentionnant une variante particulièrement intéressante, qui comporte dans le premier

2. C'est-à-dire : « a syntactic pattern dedicated to semantic and pragmatic purposes not knowable from its form alone » (Fillmore, Kay & O'Connor, 1988 : 505).

3. Notre construction présente également des points communs avec ce que Haiman (1995) appelle les « modalités sarcastiques ». Ce point réclamerait une argumentation que nous ne pouvons pas développer ici.

membre un SN indéfini (§ 3.3). Nous présenterons ensuite sommairement (§ 4) le concept de « construction » – l'idée que les schémas syntaxiques sont, tout comme les morphèmes, pourvus de signification – et nous discuterons le caractère constructionnel des structures du type (1).

2. UN GROUPE DE STRUCTURES ET LEUR ENVIRONNEMENT

Cette première section montre que notre construction n'est pas isolée, mais qu'elle doit être appréhendée en perspective avec toute une famille de structures plus ou moins similaires ou apparentées. Cette organisation réticulaire constitue une caractéristique fondamentale des constructions (Legallois, 2017 : 13-15).

2.1. Variations formelles

2.1.1. Dans la construction qui nous intéresse, le pronom tonique peut être placé avant ou après le syntagme verbal à l'infinitif, même si c'est la position initiale qui est la plus courante (cf. ex. 1).

- (2) MACBETH. – Mais si nous échouons ?
 LADY MACBETH. – **Échouer, nous ?**
 (Shakespeare, *Macbeth*, 1606)

Le pronom de première personne est largement le plus fréquent, mais toutes les personnes peuvent intégrer la construction :

- (3) FANIE. – [...] Tout parlait contre vous, jusqu'à votre silence,
 [...] Le préjugé l'emporte, et l'on croit l'apparence.
 AMÉNAÏDE. – **Lui, me croire coupable !**
 FANIE. – Ah ! S'il peut s'abuser,
 Excusez un amant.
 (Voltaire, *Tancredé*, 1761)

La position frontale peut être également occupée par un nom propre (4) ou un syntagme nominal, à déterminant possessif (5) ou indéfini (6) :

- (4) Gérard Depardieu, mâcher ses mots ? Jamais ! (presse écrite)
(5) Mais les pères ne donnèrent pas leur accord : « **Mon fils épouser une prostituée qui racole dans la rue**, jamais ! ». « **Ma fille se marier avec un moine défroqué ?** Vous n'y pensez pas ! » (Web, *Daniel Auschitzky pseudonyme Guy de Pierrefeux*)
(6) **Un sage être amoureux !** Qu'est-ce qu'on en diroit ? (Mme Deshoulières, *Œuvres*, 1694)

Les exemples du type (6) nous semblent particulièrement intéressants, nous y reviendrons (§ 3.3).

2.1.2. Les deux membres de la structure peuvent être marqués par diverses ponctuations. Les exemples suivants donnent un aperçu non exhaustif des combinaisons possibles :

- (7) Moi ? lui pardonner tout ce qu'il m'a dit ? (Molière, *George Dandin*, 1669)
- (8) Moi ? l'aimer ! (Palissot de Montenoy, *Le Cercle*, 1755)
- (9) Moi, vous haïr, Madame ? (Racine, *Phèdre*, 1697)
- (10) Moi, me moquer ! (Molière, *George Dandin*, 1669)
- (11) Moi l'aimer ? (Racine, *Andromaque*, 1667)
- (12) Moi la craindre, Madame ! (Corneille, *Héraclius*, 1682)

Même s'il convient toujours d'observer la plus grande prudence en interprétant la ponctuation, particulièrement instable aux XVII^e et XVIII^e siècles, il est frappant de constater que la construction est systématiquement accompagnée d'une marque modale finale (point d'exclamation ou d'interrogation, transcrivant sommairement une intonation singulière à l'oral), sans laquelle on n'aurait plus nécessairement la même construction.

2.2. Structures apparentées

Certaines structures apparentées, illustrées par les exemples *infra*, présentent des propriétés qui questionnent leur appartenance à une *même* construction (nous reviendrons sur ce point, *infra* § 4). La variation peut concerner le premier membre de la construction (§ 2.2.1) ou le second (§ 2.2.2).

2.2.1. Dans (13), la formule à l'infinitif est précédée d'un syntagme prépositionnel, au lieu d'un SN ou d'un pronom :

- (13) **À mon âge, boire un pareil bouillon !** Un homme de cinquante-neuf ans payer une femme !... vieux drôle ! (Balzac, *César Birotteau*, 1837)

Au plan sémantique, c'est l'évocation d'une « circonstance » (*à mon âge*) qui est mise en rapport avec le fait nommé par l'infinitif, alors que dans notre construction il s'agit d'un actant animé (*moi, ma fille, un homme...*). Certes, le déterminant possessif présent dans le syntagme prépositionnel *à mon âge* permet de récupérer un actant animé pour l'action exprimée par *boire*, mais il reste que dans la formulation de (13), le fait de boire un pareil bouillon est déconseillé à tout consommateur de l'âge du locuteur, tandis que dans une formulation conforme à (1) (*Moi, boire un pareil bouillon !*) la contre-indication serait purement individuelle. Il faut également noter une évidente différence syntaxique entre un circonstant cadratif (*à mon âge*) et un pronom tonique non régi par le verbe (*moi*).

Dans (14), l'infinitif est seul :

- (14) ATALIDE. – Je voulois qu'il m'aimât, chère Zaïre, il m'aime ;
Et du moins cet espoir me console aujourd'hui,
Que je vais mourir digne et contente de lui.
ZAÏRE. – **Mourir !** Quoi ? vous auriez un dessein si funeste ?
(Racine, *Bajazet*, 1697)

En l'absence d'un élément mis en rapport avec l'infinitif (pronom, SN, SP), l'interprétation semble davantage dépendante du contexte que dans la formulation de (1).

L'exemple (15) met en rapport deux infinitifs coordonnés :

- (15) HORTENSIUS, *seul*. – N'est-ce pas une chose étrange, qu'un homme comme moi n'ait point de fortune ! **Posséder le grec et le latin, et ne pas posséder dix pistoles ?** [...] (Marivaux, *La seconde surprise de l'amour*, 1727)

Au contraire des structures du type (1), qui sont asyndétiques, les deux membres de (15) sont reliés par *et* ; cependant, la valeur interprétative des deux variantes semble proche.

2.2.2. La variation peut également affecter le second membre de la construction. Le composant prédicatif peut en effet se présenter sous la forme d'un infinitif, comme en (1), mais aussi sous trois autres formats sémantiquement équivalents – ou du moins sans différence de sens notable. Ainsi, on peut rencontrer le subjonctif :

- (16) **Moi, changer, madame ! Moi, que je ne vous aime plus !** Hé ! Voulez-vous m'arracher tout ce qui me reste au monde ? (Regnard, *La Provençale*, 1709)
- (17) BERENICE. – [...] Êtes-vous pleinement content de votre gloire ?
Avez-vous bien promis d'oublier ma mémoire ?
Mais ce n'est pas assez expier vos amours :
Avez-vous bien promis de me haïr toujours ?
TITUS. – Non, je n'ai rien promis. **Moi, que je vous haïsse !**
Que je puisse jamais oublier Bérénice !
Ah Dieux ! dans quel moment son injuste rigueur
De ce cruel soupçon vient affliger.
(Racine, *Bérénice*, 1697)

Dans (16), on notera que la structure employant l'infinitif alterne avec celle au subjonctif.

Une version au conditionnel constitue une autre actualisation possible du schème :

- (18) Le cuisinier fut fort surpris,
Et vit bien qu'il s'étoit mépris.
« **Quoi ! je mettrois, dit-il, un tel chanteur en soupe !**
Non, non, ne plaise aux Dieux que jamais ma main coupe
La gorge à qui s'en sert si bien ! » (La Fontaine, *Fables*, 1668-1694)

Dans une autre variante, le second membre peut être constitué d'un seul adjectif, syntagme prépositionnel ou nominal :

- (19) **Moi, antisémite !** Un comble. (Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, 1947)

- (20) Après quelques moments l'appétit vint ; l'Oiseau
S'approchant du bord vit sur l'eau
Des Tanches qui sortaient du fond de ces demeures.
Le mets ne lui plut pas ; il s'attendait à mieux,
Et montrait un goût dédaigneux
Comme le Rat du bon Horace.
Moi des Tanches ? dit-il, *moi Héron que je fasse*
Une si pauvre chère ? Et pour qui me prend-on ?
(La Fontaine, *Fables*, 1668-1694)

Dans (20), on peut observer que la structure en gras nécessite de « récupérer » un verbe ellipsé. Elle est suivie de la version au subjonctif (en italique). Ces différentes actualisations du schème (verbe à l'infinitif, au subjonctif, au conditionnel, ou segment averbal) apparaissent dans le même type de contextes, et apparemment avec les mêmes rendements fonctionnels.

Une variante à l'indicatif, illustrée par l'extrait suivant, fonctionne de façon sensiblement différente des précédentes (16-20) :

- (21) AGNÈS. – Le lendemain, étant sur notre porte,
Une vieille m'aborde, en parlant de la sorte :
« [...] Et vous devez savoir que vous avez blessé
Un cœur qui de s'en plaindre est aujourd'hui forcé. »
ARNOLPHE, à part. – Ah ! suppôt de Satan ! exécration damnée !
AGNÈS. – « **Moi, j'ai blessé quelqu'un !** fi-je toute étonnée [...] »
(Molière, *L'École des femmes*, 1663)

Dans (21), *Moi, j'ai blessé quelqu'un !* est la simple reprise d'un fait mentionné dans le contexte précédent, alors que l'infinitif (*moi, blesser quelqu'un !*) produit dans notre construction un effet généralisant⁴. Les deux types de structures expriment une surprise, mais celle-ci réagit dans (21) à un simple fait, et dans notre construction à la possibilité que ce fait puisse avoir lieu (v. *infra* § 3.1.3).

2.3. Environnement de la construction

2.3.1. La construction accompagnée d'expressions exclamatives

En plus du point d'exclamation qui conclut majoritairement notre construction, on observe souvent dans son environnement diverses expressions exclamatives, interjections, etc. (*ah !, oh !, Quoi !, Juste ciel !*) :

- (22) *Quoi, mon père, partir !* (Bornier, *La Fille de Roland*, 1875)

4. L'effet généralisant que nous identifions s'accorde avec la remarque de la *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat & Rioul, 1994 : 335), selon laquelle « l'absence de forme conjuguée et l'absence du sujet [...] permettent de présenter l'idée du procès à l'état brut ». Les propriétés formelles de l'infinitif vont de pair avec une neutralisation du paradigme des modalités – neutralisation qui entérine l'absence de prise en charge du contenu par le locuteur.

- (23) *Oh non !* Moi capitaine de dragons, massacrer le roi de Pologne ! *Plutôt mourir !* (Jarry, *Ūbu roi*, 1895)
- (24) Vous, me quitter, Madame ! *Juste Ciel !...* Demeurez. (La Noue, *Mahomet second*, 1739)

Ce type d'environnement contribue à accréditer la valeur exclamative de notre construction.

2.3.2. La construction accompagnée d'une expression à orientation négative

Il est fréquent qu'une expression négative suive la construction, comme en témoignent *infra* les éléments en italique :

- (25) Moi, devenir son épouse !... *jamais*, mon père. (Guilbert de Pixierécourt, *Cœlina*, 1803)
- (26) Moi, vous quitter ? moi, cesser de vous aimer ? *Non, non*, je le jure à vos pieds : [...]. (Carmontelle, *Le Prisonnier*, 1775)
- (27) MEDEE. – [...] Je reprends cette foi que tu crains d'accepter,
Et prévois un ingrat qui cherche à me quitter.
JASON. – Moi, vous quitter, Madame ! *ah ! que c'est mal connoître
Le pouvoir du beau feu que vos yeux ont fait naître !*
(Corneille, *La Toison d'or*, 1682)
- (28) Moi, Guillaume Levrault, m'allier volontairement à l'aristocratie ! Moi, donner ma fille à un marquis élevé dans l'oisiveté ! *Peux-tu le croire un seul instant !* (Sandeau, *Sacs et parchemins*, 1851)

Ces séquences en italique expriment un rejet, un démenti, souvent de manière explicite (*non !, jamais !* etc.) mais aussi de manière plus implicite (27). En particulier, on observe parfois des questions orientées négativement, *pour qui me prend-on ?* (20) ou *Peux-tu le croire un seul instant !* (28), fonctionnant à la manière de questions rhétoriques.

Cependant, la construction n'est pas systématiquement suivie d'expressions négatives. Elle comporte en elle-même une composante réfutative (v. § 3.2.1). À notre sens, les éléments du type *jamais !, non !, plutôt mourir !* ne font que confirmer une inférence déjà suscitée par la construction ; ils n'en font pas véritablement partie ⁵.

5. Nous nous distançons sur ce point de Lambrecht (1990 : 221-222) qui analyse la construction comme tripartite : « the follow-up proposition must be included in the description of the [Incredulity Response Construction], even though its expression *via* an overt sentence or sentence fragment is optional ». De notre point de vue, d'une part, *Moi, me moquer !* forme une routine binaire dans laquelle les deux énonciations (*Moi* et *me moquer*) sont syntaxiquement autonomes ; d'autre part, l'élément *en aucun cas* n'appartient pas à la construction.

3. ASPECTS CONSTRUCTIONNELS : DE LA FORME AU SENS

Dans cette seconde section, nous chercherons à expliquer comment un rendement pragmatique constant est attaché à la suite *Moi, me moquer !* ; autrement dit, en quoi *Moi, me moquer !* « fait construction ».

3.1. Une construction réactive

3.1.1. Valeur échoïque

Notre construction joue sur un phénomène d'écho : elle fait allusion à un fait déjà mentionné dans le contexte antérieur, par conséquent déjà présent dans la mémoire discursive (v. *infra* les italiques) :

- (29) CHARLOTTE. – Monsieur, cela vous plaît à dire, et je ne sais pas si c'est pour *vous railler de moi*.
DOM JUAN. – **Moi, me railler de vous ?** Dieu m'en garde ! [...]
(Molière, *Dom Juan*, 1673)
- (30) NERON. – [...] Avec Britannicus contre moi réunie,
Vous le fortifiez du parti de Junie ;
Et la main de Pallas trame tous ces complots ;
Et lorsque, malgré moi, j'assure mon repos,
On vous voit de colère et de haine animée.
Vous voulez présenter mon rival à l'armée :
Déjà jusques au camp le bruit en a couru.
AGRIPPINE. – **Moi, le faire empereur**, ingrat ? L'avez-vous cru ?
(Racine, *Britannicus*, 1697)

La reprise peut être « fidèle », comme dans (29), où *Moi, me railler de vous ?* reprend *vous railler de moi* en adaptant simplement les indices personnels au repérage énonciatif du locuteur. Elle peut aussi être une reformulation, une nouvelle description du fait validé dans la mémoire discursive. Ainsi, dans (30) par exemple, *le faire empereur* se fait l'écho de *présenter mon rival à l'armée* et le lecteur doit inférer que présenter Britannicus à l'armée revient à le faire empereur. Une composante polyphonique (Ducrot 1984) est donc attachée à cette construction, qui invite à reconstituer un discours ou un point de vue assumé par un autre énonciateur. On peut l'expliquer plus précisément en partant d'un schéma dialogique dans lequel notre construction est suscitée par une séquence initiatrice due à un autre locuteur :

- (31) L1 : – Vous vous moquez / Arrêtez de vous moquer ! / Est-ce que vous vous moquez ?
L2 : – **Moi, me moquer !** En aucune façon.

L1 tente de valider un fait – sous diverses modalités (assertion, ordre, question, etc.) – dans la mémoire discursive. Dans un second temps, L2 produit une séquence réactive reprenant le fait validé précédemment, sous forme de demande de confirmation (v. *infra* § 3.1.2), correspondant vraisemblablement à la ritualisation de deux interrogatives successives (*Moi ? Me moquer ?*).

Il est intéressant de noter que la séquence initiatrice n'est pas toujours présente. La construction averbale de (32) en donne une illustration ; il s'agit du début d'une lettre de Gustave Flaubert à George Sand :

- (32) **Moi, un être mystérieux**, chère maître, allons donc ! (Flaubert, *Correspondance*, 1853)

La construction invite ici à reconstituer un discours antérieur de G. Sand, qu'elle présuppose et auquel elle réagit. La devise du magazine *Mad* (*What, Me Worry?*, v. *supra*) appelle également à reconstruire une situation dans laquelle le personnage réagit à une interpellation, comme *Don't worry* ou *What are you worrying about?*... Si notre construction, essentiellement réactive, suppose une structure initiatrice prise en charge par un autre énonciateur, éventuellement anonyme, il convient de relativiser l'idée que la construction reprend toujours et « fidèlement » un propos effectif du contexte antérieur⁶. Le fait que l'effet échoïque puisse avoir lieu *in absentia* constitue un argument en faveur du statut de « construction ». On peut sans doute y voir le signe d'une ritualisation qui permet à la construction d'être interprétée, même dans sa dimension polyphonique et réfutative, à partir de ses éléments formels, sans recourir nécessairement à des indices co(n)textuels.

3.1.2. Une demande de confirmation de dicto

Au plan littéral, la « reprise » mentionnée *supra* consiste en une demande de confirmation *de dicto* (Fontaney 1991) ; le locuteur feint d'avoir mal entendu, mal interprété ce qui a été dit et d'avoir besoin qu'on le confirme. Au plan pragmatique, une telle demande de confirmation s'interprète communément comme une réaction incrédule au fait qui vient d'être énoncé. L'énoncé (33) en donne un exemple :

- (33) MONSIEUR DE SOTENVILLE. – Allons, venez, ma fille, que votre mari vous demande pardon.
ANGÉLIQUE, *descendue*. – **Moi ? lui pardonner tout ce qu'il m'a dit ?** Non, non, mon père, il m'est impossible de m'y résoudre, et je vous prie de me séparer d'un mari avec lequel je ne saurois plus vivre.
(Molière, *George Dandin*, 1669)

Dans la séquence soulignée, Angélique oppose une surprise incrédule à la requête de son père : elle ne peut pas imaginer que l'on puisse lui demander de pardonner à son mari. De là peut s'inférer le contenu implicite 'il est exclu que je lui pardonne'. Cette réaction de rejet, confirmée dans la suite de la réplique (*Non, non...*), est suscitée par une incompatibilité entre *moi* et *lui pardonner*. Comme on le voit, la demande de confirmation est simulée, feinte, avec un côté très

6. Les propos auxquels réagit la construction peuvent même être inexistantes et rester à l'état de pensée inférable d'une action ou d'un comportement. Imaginons la situation d'un menu-surprise au restaurant : on vous apporte des tripes, mets que vous abhorrez. Vous pouvez réagir en vous exclamant *Moi manger des tripes ! ? Vous plaisantez ?* Vous réagissez alors à l'idée, suscitée par le fait qui précède, mais inacceptable pour vous, que vous pourriez manger les tripes.

souvent emphatique et surjoué. C'est le cas, entre autres, dans le corpus théâtral (et spécialement avec le tonique de première personne *moi*)⁷.

3.1.3. L'éventualité d'un fait

Il n'est pas anodin que cette demande de confirmation soit formulée à l'infinitif. Comme nous l'avons mentionné rapidement à l'occasion de l'exemple (21), l'emploi de l'infinitif – ainsi que celui du subjonctif ou du conditionnel dans les autres variantes de la construction – joue un rôle généralisant. La demande de confirmation ne concerne pas tant un fait exprimé dans le contexte antérieur que l'éventualité que ce fait puisse avoir (eu) lieu. En d'autres termes, avec cette demande de confirmation, le locuteur manifeste sa surprise à propos de la compatibilité entre ce qui est exprimé par le pronom tonique (ou le SN) et par le verbe à l'infinitif. En disant, par exemple, *Moi, blesser quelqu'un !* je ne mets pas seulement en doute le fait d'avoir blessé quelqu'un (ce qui serait le cas avec *Moi, j'ai blessé quelqu'un ?*, v. 21), mais bien la *possibilité* que je puisse (ou que j'aie pu) le faire, autrement dit la *compatibilité* entre moi et l'action de blesser quelqu'un.

3.2. L'expression d'une incompatibilité (et ses conséquences)

3.2.1. Une orientation négative

Cette demande feinte de confirmation invite à calculer une affirmation négative implicite : à partir de l'étonnement (sur)joué concernant la compatibilité entre ce qui est exprimé par le pronom tonique (ou le SN) et par le verbe à l'infinitif, la construction conduit à nier cette compatibilité. Cette valeur négative peut d'ailleurs être facultativement verbalisée à la suite de la construction, à titre de « réponse » auto-locutée, au moyen d'expressions comme *jamais, non, impossible, plutôt mourir !* etc. (v. les exemples du § 2.3.2).

Dans l'extrait (34), la réplique du baron qui suit la structure (*Pourquoi non ?*) enchaîne sur sa valeur négative, d'ailleurs annoncée par la formule *vous n'y songez pas* :

- (34) LE BARON. – Me voilà quitte de mes petites fonctions de la matinée ; j'ai bu mes eaux, pris mon bouillon, rendu mon remède, et mangé ma petite soupe, je me sens gai comme un pinson. Hé bien, mon pauvre Blaise, as-tu songé...
BLAISE. – Oui, Monsieur : mais, ne vous en déplaît, *vous n'y songez pas ; vous, courir les rues dans l'équipage où vous velà !*
LE BARON. – *Pourquoi non ? [...]*
(Dancourt, *Les Eaux de Bourbon*, 1711)

Toutefois, les deux exemples suivants, (35) et (36), pourraient faire douter que l'orientation négative, *i.e.* le rejet de l'apparement de ses deux éléments, soit toujours attachée à la construction :

7. Jespersen (1924), qui à propos de notre construction parle de « nexus de rejet », lui attribue à l'oral une intonation d'interrogation exagérée. Cela nous paraît compatible avec l'idée d'un caractère surjoué. Nous avons réservé à une autre étude les considérations sur la prosodie de ces structures (Corminboeuf & Gachet 2016).

- (35) *Moi, manger des tripes à la mode de Caen ! (mais) j'en rêve !* (exemple fabriqué)

Nous n'avons pas pu attester un enchaînement du type de (35), mais il paraît intuitivement vraisemblable⁸. À première vue, cet emploi de la structure ne semble pas exprimer le rejet de l'apparementement entre *moi* et *manger des tripes*, l'expression en gras qui suit incite même à penser le contraire. Cependant, cette première impression pourrait bien n'être que superficielle.

L'exemple (36) se trouve à la fin de la fable *Le lièvre et la tortue*. Après avoir, contre toute attente, gagné le défi qu'elle a lancé au lièvre, la tortue s'écrie :

- (36) Eh bien, lui cria-t-elle, avais-je pas raison ?
De quoi vous sert votre vitesse ?
Moi l'emporter ! et que serait-ce
Si vous portiez une maison ? (La Fontaine, *Fables*, 1668-1694)

La construction mise en gras réagit au fait, indiscutablement avéré, que la tortue l'a emporté. De ce fait, il n'est pas possible d'enchaîner au moyen de *jamais !* ou *impossible !* (*Moi l'emporter ! *Jamais !*). D'ailleurs, on ne pourrait pas non plus, pour la même raison, employer la construction au conditionnel (*Moi ! je l'emporterais !* v. § 2.2.2). En l'occurrence, la construction consiste en une mention ironique au discours indirect libre par laquelle la tortue verbalise une pensée probable du lièvre avant la course : « *Elle, l'emporter ! Impossible !* ». C'est bien dans l'esprit du lièvre que « *Elle ? l'emporter !* » est inconcevable. Pour la tortue, cet emploi polyphonique de « *Moi, l'emporter !* » est un moyen de moquer l'arrogance du lièvre.

Compte tenu de (35) et (36), peut-on maintenir le postulat qu'une orientation négative est attachée à la construction ? Pour répondre à cette question, nous distinguons trois cas de figure (A, B, C), en signalant d'emblée que B et C représentent des cas marginaux par rapport à A, nettement majoritaire⁹.

A. *Moi, manger des tripes ! Jamais !* (exemples standard). L'incompatibilité entre les deux éléments est assumée ('je ne veux pas en manger'). *Jamais* ratifie l'implicite négatif attaché à la construction. Une glose possible serait : 'Je ne peux pas croire que quelqu'un ait pu m'associer au fait de manger des tripes, tellement cette association me paraît inconcevable, du fait de mon aversion pour les tripes'.

8. Cet exemple nous a été soumis, à l'occasion d'une communication orale, par un auditeur qui voulait ainsi manifester un doute quant au fait que la construction serait toujours orientée négativement. Malgré que nous n'ayons pas pu attester cette variante, elle nous paraît plausible et il nous a semblé intéressant de la prendre en compte, ne serait-ce que pour confirmer que, même sous cette forme marginale, la construction conserve une orientation argumentative négative.

9. La quasi-totalité des exemples présentés dans cette étude relèvent d'ailleurs du cas A, objet central de notre étude. Dans une perspective constructionnelle, il est cependant salubre méthodologiquement de prendre en compte les constructions apparentées, afin d'esquisser le réseau dans lequel prend place notre construction A.

B. *Moi, manger des tripes à la mode de Caen ! (Mais) j'en rêve !* (cf. 35). La différence avec A est que l'incompatibilité entre les deux éléments est ici subie ('je ne peux pas en manger'). La séquence (*mais*) *j'en rêve*, d'orientation argumentative positive, enchaîne sur l'implicite négatif attaché à la construction, la présence optionnelle du *mais* témoignant de cette orientation inversée. Une glose possible serait : 'Je ne peux pas croire que l'on ait pu m'associer au fait de manger des tripes, tellement cette association me paraît inconcevable, pour des raisons indépendantes de ma volonté (allergie, indigence, etc.) – cela malgré le fait que j'adore les tripes'.

C. *Moi, manger des tripes à la mode de Caen ! Incroyable ! / Qui l'eût cru ! / Ça vous étonne, hein ?* (cf. 36). La consommation des tripes est ici avérée, contrairement à A et B où elle n'est qu'évoquée. L'orientation négative de la structure est cependant conservée : l'incompatibilité entre les deux éléments est toujours présente même si elle est contredite par les faits. Glose : 'Même si je dois bien constater que j'ai consommé des tripes, je ne peux pas (ou je feins de ne pas) y croire, puisque dans mon esprit *moi* et *manger des tripes* sont deux éléments incompatibles'.

Somme toute, les trois cas A, B et C exhibent tous d'une manière ou d'une autre l'incompatibilité entre les deux éléments de la construction, ce qui génère une valeur de rejet, en l'occurrence le rejet de l'apparementement entre *moi* et *manger des tripes*. Cette composante négative inhérente à la construction est raisonnablement attendue. Il est en effet bien documenté dans la littérature scientifique qu'interroger une proposition *p* revient à orienter vers *non-p* (Anscombe & Ducrot 1983).

Nous avons identifié jusqu'ici deux propriétés inhérentes à la construction, un phénomène échoïque et une valeur négative (rejet) ; un troisième élément central est sa valeur exclamative.

3.2.2. Une valeur exclamative

Nous avons déjà mentionné *supra* la ponctuation, qui oscille entre interrogation et exclamation, et la présence fréquente d'un environnement exclamatif. Il reste à montrer comment la valeur exclamative est attachée à la construction. Pour ce faire, voyons le scénario suivant, qui met en jeu deux réactions possibles à l'énoncé de L1 (L2 et L2') :

- (37) L1 : – Il y a des tripes à la mode de Caen au menu.
L2 : – Pas pour moi. / Non merci.
L2' : – Moi, manger des tripes !

À un énoncé comme *Il y a des tripes au menu*, L2 peut réagir en déclinant l'offre au moyen de *Non merci* ou de *Pas pour moi*. Un refus explicite ainsi formulé n'est pas intrinsèquement exclamatif. En utilisant la construction *Moi, manger des tripes !*, L2' manifeste son refus de manière très différente : il fait comme si le rapprochement entre *moi* et *manger des tripes* excédait les normes du concevable, et l'exprime de manière implicite. Ce type de monstration est caractéristique de nombreuses constructions exclamatives, qui peuvent être décrites comme « la

réaction expressive à un fait qui s'écarte d'une norme ordinaire selon le jugement subjectif du locuteur » (Gachet & Corminboeuf, 2012 : 1755) ; de telles exclamatives suggèrent implicitement un prédicat (par exemple hyperbolique), qui peut rester implicite, ou être verbalisé à la suite de la construction. Notre construction, de la même manière, suggère un refus, qui peut rester implicite ou être suivi d'expressions explicitement négatives. C'est en cela que son fonctionnement peut être qualifié de fondamentalement exclamatif.

Pour résumer, notre construction est à la base un genre particulier de demande de confirmation, qui a ritualisé une inférence de type négatif servant à exprimer de manière exclamative le rejet de la compatibilité entre ce qui est exprimé par ses membres.

La valeur de rejet semble se superposer plutôt que se substituer à la valeur initiale de question, comme en témoigne (38) :

- (38) CLITANDRE, *voulant s'en aller*. – Vous me faites pitié !
JULIE. – **Qui ! moi, faire pitié ?**
CLITANDRE. – *Oui, d'honneur.*
JULIE. – Mais, Clitandre,
À la compassion je vous trouve un peu tendre.
Sans trop d'orgueil, j'ai cru, jusques à ce moment,
N'inspirer point encor ce triste sentiment.
(La Noue, *La Coquette corrigée*, 1757)

Dans cet exemple, il ne fait guère de doute que Julie se sert de la construction pour affirmer son rejet de l'idée qu'elle pourrait faire pitié. Comme cette valeur de rejet est implicite, Clitandre a la possibilité de l'ignorer, *i.e.* de ne pas l'inférer de la construction, et par conséquent de réagir à sa valeur interrogative : à son oreille, Julie ne fait que demander si elle est susceptible d'inspirer la pitié, et il répond affirmativement. Faut-il penser que la « construction » n'en est une que pour Julie ; autrement dit que Clitandre, en maintenant sa position, ne reconnaît pas (ou fait mine de ne pas reconnaître) le caractère constructionnel du tour ? Cet exemple montre en tout cas que la valeur de rejet ritualisée par la construction, si elle est nettement préférentielle, n'occulte pas complètement la valeur interrogative d'origine (cf. *supra* § 3.1.2). Dans les contextes polémiques où la construction est souvent employée, l'interlocuteur a tout intérêt à (feindre de) ne voir que cette valeur de base.

3.3. La variante avec SN indéfini

Comme on l'a déjà vu avec (6), le premier membre de la construction peut être un SN indéfini. Les exemples du type (39) coexistent avec les constructions introduites par un pronom tonique dans les mêmes strates chronologiques :

- (39) Elle était femme, et elle écrivait en latin ; elle était abbesse, et elle avait un amant ! Mes idées étaient bouleversées par des anomalies si étranges. **Une**

femme aimer en latin ! Une abbesse avoir un amant ! (Toepffer, *Nouvelles genevoises*, 1839)

Dans ces exemples singuliers, on ne trouve que très exceptionnellement une ponctuation entre les deux éléments de la construction, ce qui suggère un fonctionnement de construction liée. Autre observation : le SN indéfini semble moins mobile que le pronom tonique. Ces différences sont cependant très ténues. La propriété la plus prégnante concerne le gradient de généralisation que manifeste cette variante. Cela nous amène à distinguer globalement trois classes de structures : (i) une construction à l'indicatif (21), (ii) notre construction exclamative et (iii) sa variante à SN indéfini :

- la structure à l'indicatif, dont nous avons souligné la spécificité, met en jeu un fait présenté comme avéré et ponctuel : *lui, il a mangé des tripes ?* Il s'agit d'une simple demande de confirmation, motivée par un étonnement portant sur un fait avéré ;
- notre construction, elle, rejette implicitement l'éventualité qu'un fait donné puisse avoir lieu : *lui, manger des tripes ?* L'infinitif opère une généralisation : l'étonnement concerne la compatibilité entre *lui* et la possibilité de manger des tripes. Relèvent aussi de ce niveau la version au subjonctif, celle au conditionnel et la structure averbale (ex. 16-20) ;
- la variante à SN indéfini donne lieu à une généralisation de plus, par hyperonymie : *un linguiste manger des tripes ?* L'étonnement concerne alors la compatibilité entre une classe d'appartenance de *lui* (la classe des linguistes) et la possibilité de manger des tripes. L'interprétation du SN indéfini est ici non singulière, d'où le haut degré de généralisation (*un linguiste* = un spécimen quelconque du type 'linguiste').

Nous postulons que ces trois classes de structures sont en lien avec une échelle de généralisation à trois degrés. Plus le degré de généralisation est élevé, moins l'interprétation dépend du contexte (par définition !), et plus la construction est autonome, ou du moins ressentie comme telle.

4. POSITIONNEMENT THÉORIQUE : LE CONCEPT DE « CONSTRUCTION »

Les Grammaires de Constructions postulent que les schèmes syntaxiques (les « constructions ») présentent un sémantisme propre. L'appariement entre forme et sens (ou fonction) est ainsi conçu comme un trait définitoire du phénomène : « Constructions are form-meaning pairings that exist independently of the particular words that instantiate them » (Boas, 2011 : 1273). En raison de sa fréquence, une construction est reconnaissable et mémorisée en bloc dans le savoir linguistique des locuteurs. Elle est, entre autres propriétés, non compositionnelle, c'est-à-dire que son sens n'est pas prévisible à partir des éléments de la construction :

Any linguistic pattern is recognized as a construction as long as some aspect of its form or function is not strictly predictable from its component parts or from other constructions recognized to exist. In addition, patterns are stored as constructions even if they are fully predictable as long as they occur with sufficient frequency. (Goldberg, 2006 : 5)

Les constructions admettent une certaine latitude combinatoire, selon leur gradient d'idiomaticité. Leur caractère schématique permet aux sujets parlants d'en faire un usage créatif, dans la mesure où ces séquences discursives préfabriquées sont des patrons abstraits et ouverts ¹⁰.

Les pages qui précèdent ont permis de constater que les formules du type *Moi, me moquer !* associent forme, signification et fonction, se comportant donc à la manière d'une « construction » ¹¹. C. Fillmore, P. Kay et M. C. O'Connor (1988) et K. Lambrecht (1990) en ont même fait, en quelque sorte, une construction par excellence. Il nous semble néanmoins opportun d'interroger quelques points.

(i) Si une construction consiste en un schème abstrait pouvant s'actualiser de différentes manières, les exemples (13) à (21) posent la question de l'extension d'une construction. Faut-il donner la prééminence au sens et regrouper ensemble les structures qui ont un même rendement fonctionnel ? Dans ce cas, la structure à l'indicatif du type *Moi, j'ai blessé quelqu'un !* (21) relève d'une autre construction : nous avons souligné qu'elle consiste en une « simple » demande de confirmation et que, par conséquent, elle ne transforme pas, comme le font les modes infinitif, subjonctif et conditionnel, le fait échoisé en une éventualité. Faut-il au contraire donner la priorité aux propriétés syntaxiques et regrouper ensemble les structures ressemblantes au plan formel ? Dans ce cas, la structure à circonstant frontal *À mon âge, boire un pareil bouillon !* (13) est relativement différente de la construction macro-syntaxique *Moi, me moquer !* (où *Moi* n'est pas le sujet de l'infinitif). De même, la structure (15) qui articule deux infinitifs au moyen de *et* (*Posséder le grec et le latin, et ne pas posséder dix pistoles*) apparaît formellement différente de la variante (1) (*Moi, me moquer !*), fondamentalement asyndétique. Si une construction consiste en un couplage entre une forme et une signification, de telles différences syntaxiques (ou sémantico-pragmatiques, comme dans 21) sont tout sauf anodines. Les faits observés dans notre étude plaident en faveur de l'organisation réticulaire qui caractérise les « constructions », mais il faut malgré tout se demander si les exemples (13) à (21) relèvent

10. Nombreux sont les linguistes, en particulier ceux issus de la linguistique cognitive, qui font des constructions le principe fondamental d'organisation du langage (*inter alios* Koch, 2012 : 47 ; Boas, 2013 : 233). Goldberg (1998 : 205) donne ainsi cette définition de la grammaire : « Grammar consists of a network of interrelated constructions ».

11. Nous inscrivons notre recherche dans la macro-syntaxe de Berrendonner (Groupe de Fribourg 2012), un cadre de modélisation distinct des Grammaires de Constructions. Lambrecht (2008 : 248) considère cependant que « le modèle constructionnel est en principe compatible avec des modèles basés sur une distinction entre micro-syntaxe et macro-syntaxe » ; Bouveret & Legallois (2012 : 14) abondent dans ce sens : « Being an empirical model, CxG does not impose any dogmatism but sympathizes with principles highlighted within other theoretical approaches, specifically with pragmatic and enunciative theories and with macro-syntax current ».

d'une seule ou de plusieurs constructions distinctes. Autrement dit, où trace-t-on la limite entre des réseaux constructionnels proches ?

(ii) Notre construction questionne également la notion d'*entrenchment* que D. Legallois et J. François (2006 : 6) caractérisent comme

[un] phénomène complexe de fréquence et de « renforcement » qui explique la façon dont les constructions sont ancrées dans notre savoir grammatical [...]. Plus la fréquence d'occurrence d'une structure est grande, plus son degré d'*entrenchment* est grand, et plus elle est perçue comme unité à part entière [...]. (Legallois & François, 2006 : 19)

D'ailleurs, « un élément n'acquiert pas son statut d'unité à partir de sa valeur à l'intérieur d'un système mais à partir de sa fréquence d'occurrence » (*op. cit.* : 26). Or, les sujets parlants utilisent manifestement très peu notre construction, sa fréquence est faible. Paradoxalement, ce qui passe pour un prototype de construction est statistiquement peu fréquent. Elle est pourtant interprétée aisément par les sujets parlants, même hors contexte (on l'a vu à propos du magazine *Mad*). Cela bien qu'il s'agisse d'une structure fortement indéterminée, et que la modalité, la prédication et la fonction pragmatique globale soient à reconstruire implicitement. Son caractère constructionnel, s'il se vérifie, repose donc sur un facteur autre que la fréquence d'occurrence.

(iii) Le point (ii) touche à la question centrale de la compositionnalité. Le sens de notre construction est-il prédictible à partir de la forme ou y a-t-il idiosyncrasie syntaxique ? Faut-il y voir une expression idiomatique stockée en mémoire – en dépit de sa faible fréquence ? Autrement dit, la structure est-elle conventionnellement établie et stockée dans le savoir linguistique des locuteurs ? Si oui, il faudrait pouvoir expliquer les variations formelles ou sémantico-pragmatiques importantes dont fait l'objet la construction (ex. 16-21) et le fait que l'interprétation interrogative n'est jamais totalement occultée (ex. 38). Le sens est-il au contraire récupéré à partir des rapports entre ses éléments formels ? Dans ce deuxième cas, nos structures ne constitueraient pas une « construction », sauf à penser qu'une certaine compositionnalité serait quand même compatible avec un tel statut.

Il nous paraît difficile d'adopter une position tranchée. À notre sens, une composante inférentielle reste centrale dans l'interprétation de la construction : sa fonction pragmatique n'est pas « inscrite » dans la structure, mais doit être calculée implicitement. Si la forme fait sens, ce sens n'est pas donné, mais construit. À cet égard, le questionnement de D. Legallois nous semble emprunter une bonne voie :

Nous admettons volontiers l'attribution d'une signification à une telle forme, mais on peut discuter l'immanentisme de cette thèse ; on pourrait raisonnablement penser que **cette signification est le résultat d'une sorte de trace mémorielle que nous conservons des emplois du pattern ou de la construction** ; autrement dit, le sens serait inféré (donc inférentiel plutôt qu'immanent). Prenons un exemple : *She faxed him a letter*. La signification *X causes Y to receive Z* est-elle vraiment dans la structure ;

n'est-elle pas plutôt **inférée** (sachant que la construction *she faxed a letter to him* focalise la scène autrement) **des multiples emplois que le locuteur a rencontrés** ? La structure peut être « dédiée » à cette signification sans la « porter » elle-même. Cette dernière serait alors hors structure, mais toujours liée inférentiellement. (Legallois & François, 2006 : 40 ; caractère gras ajoutés)

Il faudrait même, du moins pour notre structure, aller plus loin. Pour que l'inférence mémorielle dont parle D. Legallois puisse jouer son rôle, une autre inférence est nécessaire en amont : celle qui, à partir de la demande de confirmation originelle, aboutit à la valeur de rejet. Ainsi, la question est peut-être celle du dosage entre les deux types d'inférence ? Dans la réception des occurrences de notre structure, quelle est la part de l'inférence mémorielle, selon laquelle le sens s'infère des emplois antérieurs, et la part de l'inférence pragmatique, qui fait surgir une valeur exclamative de rejet à partir d'une structure littéralement interrogative ? Le statut « constructionnel » de notre structure dépend notamment de la réponse à cette question complexe.

5. CONCLUSION

Cette étude a cherché à montrer comment le sens attaché à notre structure particulière résulte d'un processus inférentiel. La construction prend la forme d'une demande (feinte) de confirmation *de dicto*. Fondamentalement réactive, la construction consiste dans un phénomène de mention, comme si l'on exhibait une incompatibilité entre deux éléments (*Moi et me moquer !*). Cette incompatibilité montrée est à l'origine de la valeur de rejet (sorte d'acte indirect de réfutation) et de la composante exclamative. La valeur de rejet s'est ritualisée au point de devenir nettement l'interprétation préférentielle de la structure.

La variante à SN indéfini (§ 3.3) est peut-être celle qui revêt le plus d'indices d'une « construction » au sens des Grammaires de Constructions, du fait qu'elle semble plus contrainte formellement et que son interprétation est moins étroitement tributaire du contexte, en raison de son degré élevé de généralisation.

Sans nier en aval le rôle d'une inférence mémorielle issue des occurrences répétées de la construction, on peut se demander si le premier parcours inférentiel (d'où émerge le sens attaché à la structure) ne se fonde pas sur une certaine « compositionnalité » de la structure. Si c'est le cas, doit-on (ou non) considérer la structure comme une « construction » de plein statut ? C'est cette question qui nous semble la conclusion logique de notre étude.

Références bibliographiques

- [FRANTEXT] *Base textuelle Frantext*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine), <http://www.frantext.fr>.
AKMAJIAN A. (1984), "Sentence types and the form-function fit", *Natural Language and Linguistic Theory* 1 (2), 1-23.
ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga.

Les constructions comme unités de la langue

- BOAS H. C. (2011), "Coercion and leaking argument structures in Construction Grammar", *Linguistics* 49 (6), 1271-1303.
- BOAS H. C. (2013), "Cognitive Construction Grammar", in T. Hoffmann & G. Trousdale (eds), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, Oxford: Oxford University Press, 233-254.
- BOUVERET M. & LEGALLOIS D. (eds) (2012), *Constructions in French*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- CORMINBOEUF G. & GACHET F. (2016), « Exclamatives échoïques : rendement fonctionnel et réalisations prosodiques », in F. Neveu et al. (éds), *5^e Congrès Mondial de Linguistique française – CMLF 2016*, Les Ulis : EDP Sciences. [<https://doi.org/10.1051/shsconf/20162712006>]
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- ETXEPARE R. & GROHMANN K. K. (2005), "Towards a grammar of adult root infinitives", in J. Alderete, C.-H. Han & A. Kochetov (eds), *Proceedings of the 24th West Coast Conference on Formal Linguistics*, Somerville (MA): Cascadilla Proceedings Project, 129-137.
- FILLMORE C. J., KAY P. & O'CONNOR M. C. (1988), "Regularity and idiomaticity in grammatical constructions: The case of *let alone*", *Language* 64 (3), 501-538.
- FONTANEY L. (1991), « À la lumière de l'intonation », in C. Kerbrat-Orecchioni (éd.), *La question*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 113-161.
- GACHET F. & CORMINBOEUF G. (2012), « Les exclamatives de Mlle Pellaton », in F. Neveu et al. (éds), *3^e Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*, Les Ulis : SDP Sciences, 1743-1757. [<https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100040>]
- GOLDBERG A. E. (1998), "Patterns of experience in patterns of language", in M. Tomasello (ed.), *The New Psychology of Language: Cognitive and Functional Approaches to Language Structure*, Mahwah (NJ)/London: Erlbaum, 203-219.
- GOLDBERG A. E. (2006), *Constructions at Work*, Oxford: Oxford University Press.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012), *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang.
- HAIMAN J. (1995), "Moods and MetaMessages. Alienation as a mood", in J. L. Bybee & S. Fleischman (eds), *Modality in Grammar and Discourse*, Amsterdam: Benjamins, 329-345.
- JESPERSEN O. ([1924] 1971), *La philosophie de la grammaire*, Paris : Minuit.
- KOCH P. (2012), « Changement lexical et constructionnalisation dans le domaine du verbe », in F. Neveu et al. (éds), *3^e Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*, Les Ulis : SDP Sciences, 43-80. [<https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100341>]
- LAMBRECHT K. (1990), "What, me worry? Mad Magazine sentences revisited", *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley: University of California, 215-228.
- LAMBRECHT K. (2008), « Contraintes cognitives sur la syntaxe de la phrase en français parlé », in D. Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*, Berne : Peter Lang, 247-278.
- LEGALLOIS D. (2017), « Notice Construction », *Encyclopédie Grammaticale du Français*. [http://encyclogram.fr/notx/012/012_Notice.php]
- LEGALLOIS D. & FRANÇOIS J. (éds) (2006), *Cahier du Crisco n° 21 : Autour des grammaires de constructions et de patterns*, Caen : Université de Caen & Crisco.
- MARTIN R. (1987), *Langage et croyance*, Bruxelles : Mardaga.
- RIEGLER M., PELLAT J.-C. & RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.